



Plus de 300 personnes rassemblées ce jeudi 29 août devant le Rectorat de Créteil pour le réemploi de l'ensemble des enseignant.es non-titulaires sur des contrats d'un an

Devant les non-réponses du Rectorat : Nouveau rassemblement Mercredi 4 septembre à 14h

Des centaines de collègues, pour la plupart contractuel.es enseignant.es ou CPE, ont répondu à l'appel de nos organisations syndicales contre le plan de licenciement – déguisé en non renouvellement de contrats – mis en place par le Rectorat en cette rentrée du fait en particulier de l'application des réformes Blanquer (Lycées, Voie professionnelle, « 2^{ème} HSA »...). Ces centaines de collègues étaient venu.es chercher des réponses à leurs questions après avoir passé un été angoissé.es pour leur avenir. Beaucoup, 1500, ont en effet reçu fin juillet-début août une lettre leur annonçant que leur contrat d'un an ne serait pas reconduit. Pour certains, de nationalité non communautaire, cela signifie impossibilité de percevoir le chômage (ils n'ont plus accès aux indemnités malgré le fait d'avoir cotisé quand ils étaient sous contrat), cela signifie menaces de non renouvellement des titres de séjour liés à l'existence d'un contrat d'un an.

Pour d'autres, cela met en danger leur cdi-sation et la possibilité de préparer les concours internes. Cette rentrée annonce une année très difficile pour les enseignant.es et CPE non-titulaires qui, en l'absence de contrat à l'année, vont alterner des périodes de chômage et des remplacements.

Des centaines de collègues actuellement sans emploi alors que dans les établissements, on apprend que de très nombreux postes restent vacants, que des milliers d'élèves risquent de ne pas avoir tous leurs professeur.es à la rentrée ! Des collègues qui seront néanmoins peut-être affecté.es, mais avec retard, courant septembre, avec des contrats successifs et des aller retours à pôle emploi pour ceux qui y ont accès, des retards de paiements ... une précarité plus grande ...

Une délégation intersyndicale a été reçue par Mme Thirard, secrétaire générale du rectorat et M. Moissette, secrétaire général adjoint, DRH. Aucun chiffre n'a été donné : ni le nombre de lettres de non renouvellement envoyées, ni le nombre de contrats d'un an proposés, ni le nombre de collègues contractuel.es sous contrat l'an dernier et non repris en cette rentrée. Une seule donnée déjà avancée lors du CTA du 04 juillet : il y aurait cette année 500 contrats d'un an de moins que les 2300 de l'an dernier. « **Ce n'est pas beaucoup** » a osé commenter la Secrétaire générale ! Le Rectorat s'est refusé d'envisager toute mesure de protection envers les collègues « extra-communautaires » qui, sans contrat, risquent de perdre leur titre de séjour et donc risquent l'expulsion. Ce alors que pour un certain nombre d'entre eux et elles, c'est la précédente rectrice qui est aller les recruter dans leurs universités !

Même sur les attestations d'emploi nécessaires pour tous les collègues qui voudront faire valoir leurs droits à indemnités chômage, le Rectorat a été incapable de garantir qu'elles seraient disponibles en temps et en heure, soit lundi au plus tard, en respect de la législation !

Nous ne pouvons accepter que les collègues contractuel.es, qui représentent 15% des enseignant.es de notre académie, soient traité.es de la sorte. Et nous savons que ce ne sont pas les gestionnaires de la DPE2, qui croulent sous le travail, qui sont responsables !

**Responsable M. le Recteur qui a refusé de reconduire tous les contrats d'un an nécessaires !
Responsable M. le Recteur qui ne recrute pas assez de personnels administratifs !**

Nos organisations syndicales, avec les 200 collègues rassemblé.es, ont décidé d'alerter toute la profession qui fera demain sa pré-rentrée et tiendra ses assemblées générales de pré-rentrée :

**Pour le réemploi de l'ensemble des enseignant.es non-titulaires sur des contrats d'un an,
Tous et toutes au rassemblement
mercredi 4 septembre à 14h devant le Rectorat !**